



Ecole Notre Dame de Lourdes
6, rue Rémy Goetgheluck
59114 STEENVOORDE



INFOS RENTREE

Voici quelques informations pour bien démarrer l'année scolaire 2024/2025.

Accueil des élèves

Les élèves pourront prendre contact avec leur enseignant le **vendredi 30 août entre 16h30 et 17h30**. Nous vous remercions de bien respecter ces horaires afin de laisser aux enseignants le reste de la journée pour les divers préparatifs de rentrée. Il est souhaitable que les élèves profitent de ce moment pour apporter les fournitures scolaires demandées (et marquées à leur nom).

Rentrée

Les élèves sont invités à reprendre le chemin de l'école le **lundi 2 septembre à 8h30**. Ils seront accueillis **dans la cour des classes élémentaires** (entrée par le chemin de la Salle Cédric Vasseur) par les enseignants, à l'exception des élèves de maternelles qui entreront directement dans leur classe.

A l'occasion de la rentrée scolaire, les membres de l'Association des Parents d'élèves offriront un café « d'accueil », lundi matin, à tous les parents dans la cour des classes élémentaires.

Présentation de l'équipe éducative

T.P.S /P.S : Mme Françoise SCHOEMAECKER

aide-maternelle : Mme Sophie HAY

P.S/M.S : l'enseignante n'est pas encore nommée à ce jour

aide-maternelle : Alicia MASSCHELIER

GS : Mme Hélène DELVAR

CP : Mme Séverine VANBATTEN (3 jours par semaine), la seconde enseignante n'est pas encore nommée à ce jour

CE1 : Mme Caroline DELESALLE (3 jours par semaine), la seconde enseignante n'est pas encore nommée à ce jour

CE2 : M. François DEHAUDT

CM1 : Mme Emilie MERCIER

CM2 : Mme Sylvie VANHOVE

Horaires de l'école

Le matin : 8h30 - 11h30

L'après-midi : 13h10 - 16h15

Les enseignants accueillent les élèves :

- Le matin, à partir de 8H20, dans les classes
- L'après-midi à partir de 13H, dans les classes

Le matin, si toutefois, vous êtes dans l'obligation de déposer votre enfant à l'école avant cet horaire, **pour des raisons de sécurité**, il doit intégrer la garderie.

Les entrées et sorties maternelles:

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'à sa classe et viennent l'y rechercher.

Les entrées et sorties primaires:

Les parents ne pénètrent pas dans l'établissement lors de l'entrée des élèves (8h20, 13h), les enseignants étant occupés en classe.

Lors des sorties (11h30, 16h15), les parents peuvent pénétrer dans la cour pour récupérer leur enfant à la porte de sa classe. C'est le moment où vous pouvez échanger avec les enseignants.

L'aide personnalisée complémentaire (APC)

Des séances de soutien (aide personnalisée) seront programmées pour les élèves qui en ont le besoin dans le courant de l'année scolaire, les familles concernées seront informées par les enseignants.

L'étude

L'étude est assurée de 16h20 à 17h15.

De la classe de CE1 au CM2, les élèves vont à l'étude et non à la garderie s'ils quittent l'école à 17h15 ou plus tard, et sans possibilité de quitter avant l'heure pour ne pas perturber le travail des élèves. La sortie se fait rue Rémy Goetgheluck, portail collègue.

La garderie

La garderie accueille les élèves à partir de 7h15 et jusqu'à 18h30.

Les goûters

La collation du matin (10h) est la même pour tous les élèves de TPS/PS et PS/MS. Elle est fournie par l'enseignant.

Il est autorisé de ramener une gourde d'eau (pas de boisson sucrée, pas de bouteille plastique).

Dans un souci d'équilibre alimentaire, nous n'autorisons que certains goûters : pain, laitages, fruits ou compotes.

Les enfants ne prennent pas de goûter à la récréation de l'après-midi (15h) pour éviter les habitudes de grignotage. Mais ils peuvent avoir un goûter pour l'étude ou la garderie.

Le bureau d'accueil

Le bureau d'accueil tenu par Mme Delebecque, se trouve près de la porte d'entrée principale de l'établissement (cour maternelle). Il sera ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de : 8h à 11h45 et de 12h45 à 18h (17h15 le vendredi) ainsi que le mercredi de : 8h00 à 12h30.

Distribution des fournitures

Si vous avez commandé vos fournitures de rentrée, vous pouvez les retirer en salle de restauration le jeudi 29 août de 16h30 à 19h30.

Direction présence de Mme Claeys dans l'établissement

Je suis présente à l'école les lundis et jeudis. (Je suis donc à Cassel les mardis et vendredis.)
Merci de privilégier la prise de rendez-vous (à l'accueil ou par école directe).
En fonction de réunions ou d'activités particulières (rendez-vous, célébrations....) mon planning est bien entendu flexible.

Dates des vacances de la zone B

La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024

Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025.

Hiver : du samedi 8 février au lundi 24 février 2025.

Printemps : du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025.

Vendredi 30 mai : pont de l'Ascension

Été : à partir du samedi 5 juillet 2025.

Dates à retenir :

Lundi 9 septembre 2024 : célébration de rentrée 10h

Lundi 16 septembre : photographies scolaires

Samedi 21 septembre : réunion de parents de début d'année (toutes les classes)

Samedi 12 octobre : rendez-vous individuels parents-enseignants

Vendredi 13 décembre : Chants et marché de Noël à l'église à 17h

Vendredi 20 décembre : célébration de Noël 10h

Vendredi 24 janvier : accueil des CM2 au collège

Vendredi 7 février : fête NDL

Samedi 15 mars : portes ouvertes

Samedi 28 juin : foulées des épis

Dimanche 29 juin : kermesse

Mardi 1er juillet : randonnée de fin d'année

Les agendas

Les élèves n'ont pas à prévoir d'agenda. Ils recevront leur agenda-carnet de liaison à la rentrée.

Les absences

La scolarité des élèves est obligatoire à partir de 3 ans (date anniversaire), il est cependant possible de remplir un formulaire de demande d'aménagement de la scolarité pour les élèves de 3 ans qui ne seraient pas présents à temps complet.

Les absences non justifiées de plus de 4 demi-journées par mois sont déclarées au rectorat, qui peut ensuite convoquer ou sanctionner la famille.

Lors de départ en vacances sur le temps scolaire, la famille ne peut exiger le travail en avance, mais l'enseignant préparera le travail qui sera à récupérer à son retour.

Les nouveaux tarifs cantine

La municipalité a acté une hausse de 0.20€ des tarifs de cantine (hors cantine à 1€). Ces nouveaux tarifs seront effectifs dès la rentrée.

Ecole directe

L'application école directe sera fermée du 14 juillet au 26 août. Vous avez donc jusqu'au 13 juillet pour télécharger les bulletins, les factures de l'année 2023-24, les listes de fournitures.... Lors de la réouverture du site, l'année 2024-25 sera ouverte.

Les inscriptions cantine

Les inscriptions des élèves à la cantine se feront directement sur école directe.

Vous devez cliquer sur la photo de votre enfant pour avoir accès à l'onglet de réservations des repas.

Vous pouvez sélectionner les jours où vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine. Vous devez renouveler l'opération pour chaque enfant.

En cliquant à nouveau sur une date, vous pouvez la désélectionner.

Pour les lundis et mardis la réservation est possible jusqu'au vendredi précédent 11h.

Pour les jeudis et vendredis, jusqu'au mercredi précédent 11h.